

Les usages de la recherche collaborative

Des défis et enjeux permanents

Pierre Artois, Jacques Moriau et Martin Wagener

Ce numéro présente des contributions coécrites avec des intervenants et intervenants sociaux. Il aborde les enjeux de la recherche collaborative de manière croisée et dynamique à partir de retours d'expériences. Il s'agit de soumettre à la discussion un ensemble d'enjeux épistémologiques, méthodologiques et politiques liés aux pratiques de recherche collaborative; de permettre aux lecteurs et lectrices de comprendre les particularités de la recherche collaborative à l'aune d'autres modèles (recherche-action, recherche participation, cocréation...) et de montrer leurs conséquences pratiques et théoriques.

Pourquoi faire de la recherche collaborative ?

Faire de la recherche collaborative, c'est avant tout une autre façon de faire de la recherche. C'est une volonté de faire tomber les barrières entre les chercheurs professionnels et l'ensemble des personnes qui participent à la recherche : intervenants sociaux, usagers, destinataires, experts, politiques, administratifs... C'est donc laisser un espace de dialogue et d'échanges entre les parties (Artois, Moriau & Wagener, 2022) quant aux questions de recherches mêmes et aux protocoles de recherche.

Les articles du présent numéro nous montrent que ce dialogue n'est pas tellement évident; il ne se met pas en place si facilement, les règles de fonctionnement étant différentes entre les mondes que la recherche collaborative croise. Le dialogue doit s'ancrer et non rester « cosmétique ». C'est un travail au long cours, qui prend du temps. Un mouvement doit se mettre en place afin de voir comment travailler ensemble, de concert et sans hiérarchisation ni rapports de force (Carrel *et al.*, 2017). On le constate d'emblée, les principaux enjeux sont donc des enjeux épistémologiques, de méthodes, et politiques – liés aux finalités de la recherche et à sa place dans la société. C'est-à-dire qu'il s'agit

d'aborder des objectifs partagés, et non imposés au sein des cénacles scientifiques.

La recherche collaborative consiste donc à croiser des savoirs chauds et des savoirs froids (Montandon, 2020), des connaissances et des émotions, des théories et des expérimentations pratiques, afin d'extraire de ces mélanges de meilleures façons d'agir sur les inégalités sociales (Rullac, 2018). Cette ambition convoque une double exigence.

D'abord celle, épistémologique, de mettre en doute nos propres façons de faire et de penser en les exposant à des contraintes nouvelles dans l'espoir d'augmenter leurs forces transformatrices (De Robertis *et al.*, 2015). Il s'agit bien de partir du postulat de ce que nous qualifierions de « pluralisme épistémologique » (Jewsiewicki, 2001) : un croisement de regards éclairant d'autant mieux des situations particulières et des réalités sociales compliquées à approcher (Soulet, 2016).

La deuxième exigence, sur le plan politique, est celle de la participation la plus large : que chacun ait les moyens de s'associer à l'activité de production de connaissances. Et donc, *in fine*, que chacun récupère un moyen d'influer sur les conditions qui l'affectent (Monceau & Soulière, 2017 ; Burawoy, 2009).

Faire de la recherche collaborative, c'est pouvoir se connecter avec des questions pratiques. C'est donc avoir une utilité pour l'intervention sociale mais également pour les personnes à qui l'intervention s'adresse. C'est aussi une opportunité de transformation des pratiques d'intervention afin qu'elles se révèlent plus efficaces, mieux orientées, pour produire des effets plus visibles en termes d'égalité et de justice sociale. La recherche collaborative est donc orientée, avec des visées politiques propres dont on ne peut se départir. Au-delà des milieux de la recherche et de l'intervention, elle permet un débat sociétal plus juste quant aux situations relativement peu connues et reflétées dans le débat public. Elle crée, dans les termes de Habermas (1987), une démocratisation des savoirs et une légitimation des discours dans différentes sphères de débat public.

À y regarder de plus près, il n'est pas anodin que le nombre de recherches portant sur « les capacités d'actions », « le pouvoir d'agir », les « personnes vulnérables », les « citoyennetés empêchées », les « personnes en situation de pauvreté », les « familles monoparentales », les « personnes sans abri »... – bref sur des personnes en situation sociale très défavorisée –, ne fait que grandir. Dialoguer avec ces personnes, leur donner la parole, les rendre acteurs, c'est promulguer qu'ils ont une vision et une compréhension des dispositifs, de leur situation, de la société et de leur vie. Dans le cadre de la recherche collaborative, le chercheur a pour objet de mettre ces aspects en résonance, afin de dé-

gager une coconstruction de savoirs validés par l'ensemble des parties prenantes.

Le chercheur en tirera un bel avantage, celui de mener des recherches de façon différente pour accéder à des savoirs différents, et d'arriver à des visions plurielles de la réalité sociale. Pour les intervenants sociaux, l'avantage est de pouvoir outiller leurs pratiques, de mettre en question une série de réalités auxquelles ils sont confrontés. Et également de pouvoir produire des savoirs plus robustes, car mis à l'épreuve de points de vue critiques plus larges qui leur permettent de créer et donc de valider un savoir pratique d'intervention rendant compte de la pluralité de la réalité sociale. La recherche collaborative se montre alors garante, dans le même mouvement, des exigences scientifiques et morales propres à une démarche de connaissance « démocratique ». Cela en conservant présent et visible le lien qui attache les savoirs produits aux questions qui témoignent des positions et des intérêts de ceux qui les énoncent (Morrissette, 2013). De ce fait, la recherche collaborative rend manifeste le caractère politique de toute connaissance et participe à un enjeu de démocratisation de l'accès et au partage du savoir.

Des défis...

Ce que la lecture des contributions du présent numéro nous apprend, c'est que le décloisonnement entre le monde de l'intervention et celui de la recherche reste très difficile. Ce sont des mondes qui sont porteurs d'enjeux différents, de contraintes distinctes et de normes de fonctionnement singulières. Le principal défi de la recherche collaborative est d'aligner les parties prenantes quant à leurs enjeux propres sans faire intervenir de contraintes politiques. C'est-à-dire sans hiérarchisation et soumission aux financeurs de ces recherches.

Un deuxième défi est de rendre la recherche réellement collaborative, en créant les conditions de collaboration à travers un protocole de recherche validé scientifiquement. Bien souvent, la réalité de terrain et les contraintes pratiques obligent le chercheur à faire des arbitrages avec les exigences scientifiques. Le processus de recherche se retrouve donc souvent malmené, sous tension, en raison de la présence de logiques et d'intérêts différents, pour ne pas dire divergents. Les retours nous montrent que c'est bien la qualité des relations entre les intervenantes et intervenants, les destinataires et les chercheuses et chercheurs, qui est primordiale pour engager et maintenir le dialogue. Favoriser le débat pour faire sortir les désaccords permet d'intégrer le

pluralisme épistémologique, dont nous parlions plus haut.

Le troisième défi est la question de la propriété des résultats de recherche. Il est rare que les recherches collaboratives reconnaissent pleinement que les résultats appartiennent à l'ensemble des participants, qui pourraient ainsi en disposer comme ils le souhaitent. Cela signifie qu'il faut établir clairement et affirmer que les participants à la recherche sont également auteurs de cette recherche, au même titre que le chercheur.

...et des enjeux permanents

Nous avons vu que finalement, la recherche collaborative est une vision de la recherche en sciences sociales qui se veut engagée et collaborative du fait d'attendus politiques et épistémologiques. Faire de la recherche collaborative, c'est partir du principe qu'une recherche menée avec les parties prenantes est de meilleure qualité, car ainsi les conditions de production de la recherche répondent davantage à la réalité sociale. De plus, la recherche répond alors mieux à des exigences démocratiques et de justice sociale (Vinatier & Morrissette, 2015).

Ces enjeux permanents supposent plusieurs abandons pour les chercheurs. Le premier abandon consiste à renoncer à la suprématie des savoirs académiques sur les autres types de connaissances. Autrement dit, il s'agit de poser la question de la validité et de la pluralité des savoirs avant celle de leurs légitimités. C'est faire de la recherche une activité publique car elle implique alors l'ensemble des acteurs qui sont aux prises avec la situation de recherche – la situation étant analysée à l'instar de la théorie pragmatiste de l'action collective de John Dewey (2015).

La recherche collaborative concerne bien un public qui est lié à cette question et qui participe donc à l'élaboration des questions de recherche. Cela signifie qu'il faut accepter que les modes opératoires du monde académique ne soient pas les seules modes de production de savoirs valides et donc légitimes. La réalité vécue par les personnes peut aussi être éclairée par des savoirs professionnels liés à des pratiques et postures de travail ; elle est également éclairée par des savoirs expérientiels, découlant d'expériences vécues et de subjectivités spécifiques qu'il faut croiser et questionner.

Le deuxième abandon concerne la neutralité de la recherche. La recherche et l'Université n'échappent pas au monde dans lequel elles se déploient. En effet, la recherche a ses règles propres et est composée d'acteurs qui ne reflètent pas l'ensemble de la population. Elle noue des

alliances pour exister et, comme tout objet social, est instrumentalisée par des acteurs externes, tels les pouvoirs publics et autres financeurs. Il faut donc accepter le fait que l'Université produit des recherches qui sont fonction de certaines contraintes et de certains intérêts posant *de facto* la problématique de la neutralité. En nous appuyant sur Burawoy, nous dirons que la recherche doit plutôt viser une qualité à travers une intégration assumée – et la plus consciente possible – de sa normativité et de sa subjectivité, pour entrer en débat public avec différents milieux.

De plus, un chercheur universitaire reste comme tout un chacun une personne située, quand bien même il tente de garder une distance critique vis-à-vis de ses propres déterminations et de son objet de recherche.

La recherche collaborative met en lumière cette réalité, ce caractère situé, chargé d'affects et de subjectivités. Pour dépasser cela, elle tend à pluraliser les points de vue et les contraintes qui pèsent sur les savoirs, à permettre les conflits d'interprétations et la mise en résonance des savoirs.

Enfin, le troisième abandon est celui qui consiste à réduire l'expérience des sujets de la recherche à de simples données. La recherche collaborative, c'est chercher « avec » plutôt que « sur » (Lieberman, 1986). Il ne s'agit pas de réifier, ou plutôt de « chosifier » (pour reprendre un terme sorti de nos expérimentations) les expériences, même à travers l'attention et l'humanité que reflètent par exemple récits de vie et témoignages, mais de garder la pluralité d'interprétations des expériences vécues.

Ce triple abandon nous apparaît comme une démarche adéquate pour la démocratisation de la production de savoirs et pour la lutte contre l'injustice épistémique (Fricker, 2007). La recherche traditionnelle fait que certaines personnes se voient refuser la possibilité de problématiser le monde ou de faire reconnaître la légitimité et la valeur de leurs expériences, non pas en raison de la moindre qualité des savoirs et expériences qu'elles produisent, mais du fait de leur place dans la hiérarchie sociale.

En cela, la recherche collaborative permet de mettre en lumière des dimensions des savoirs que la recherche universitaire traditionnelle met sous cloche. Elle se soucie des parties prenantes, des conséquences et des effets qu'elle produit. C'est une recherche orientée qui permet de changer les réalités sociales dans le sens d'une plus grande justice sociale. Elle soulève un point d'attention relativement aux liens entre savoirs et pouvoirs, et à la façon dont les savoirs participent à la reproduction des inégalités. Autrement dit, la recherche collaborative permet de relier savoirs et actions, de faire bouger les lignes (Desgagné, 2001).

Elle cherche donc à pluraliser la production des savoirs et porte préférentiellement son attention aux positions subalternes, dominées, pour créer des liens entre savoir et pouvoir en favorisant la coconstruction des savoirs afin de diminuer les effets de domination (Lewin K., 1946). C'est un processus compliqué, difficilement mis en place. En réussissant, la recherche collaborative devient un outil pour modifier la réalité sociale et augmenter le pouvoir d'agir des personnes avec qui le chercheur travaille.

Dewey (2003) et les pragmatistes américains ont théorisé que faire de la recherche en sciences sociales, c'est avant tout mener des expérimentations (Levin et Greenwood, 2002) ; c'est tester la validité de nos savoirs non pas par rapport à d'autres savoirs mais quant à leurs capacités d'action sur le monde. La recherche collaborative s'est développée dans ce sillage. Finalement, elle rend possible d'échapper au dogme universitaire qui pèse sur la recherche. Un chercheur universitaire est un « chercheur inoffensif » qui produit de belles idées pour devenir un « rebelle compétent », qui sait lier production de connaissance utile et militance (Charmillot et Seferdjeli, 2002).

Dans ce numéro...

Vous l'aurez compris, les enjeux et les défis de la recherche collaborative ne manquent pas : comment ce type de recherche est-il mis en actes ? Qu'en disent celles et ceux qui s'y sont essayés, comme intervenants, formateurs, usagers ou chercheurs. Ce numéro vous propose de revenir sur des expériences concrètes de recherches collaboratives et d'expérimentations dans différents contextes tels que le Canada, la Belgique, la France.

Au fil des contributions, chacune et chacun pourra mieux comprendre quelle est la place de l'utilisateur dans un processus de recherche collaborative. Comment de nouveaux outils méthodologiques peuvent-ils faire émerger d'autres types de savoirs ? Quels sont les impacts d'un processus de recherche collaborative sur les pratiques d'intervention sociale ? Comment est-il possible de concilier les attentes et les objectifs des différentes parties prenantes dans un processus de recherche collaborative ?

Notre ambition ne prétend pas à l'exhaustivité, elle est de présenter modestement des retours scientifiquement éprouvés.

Catherine Bert présente une réflexion qui se situe au croisement des enjeux épistémologiques, éthiques et politiques de la recherche colla-

borative. L'auteur nous pose trois questions clefs pour comprendre ce processus. Premièrement, qui produit le savoir? Où se situe la frontière entre science et pratique? L'action de production du savoir n'est jamais neutre, bien qu'objectivée par un protocole; toute recherche et tout chercheur sont situés. Deuxièmement, quel est le statut du savoir? Comment déhiérarchiser les savoirs académiques, professionnels et d'usages? À tout le moins, la place du chercheur et la qualité des relations avec les parties prenantes seront prédominantes pour pouvoir produire des connaissances pertinentes pour tous. Troisièmement, à quoi sert le savoir? La recherche collaborative est une recherche située, c'est-à-dire qu'elle a une finalité de transformation sociale et de justice sociale.

L'article de Josepha Moriau, Odile Dayez et Martin Wagener est un bel exemple de ce que peut générer la recherche collaborative en retraçant par la coécriture les enjeux qui se dégagent d'une recherche partenariale en travail social. Les auteurs reviennent sur la collaboration entre le CIRTES (centre de recherche universitaire) et l'asbl Les Petits Riens. Comment ce type de partenariat se met-il en place? Comment sont produits les savoirs? Comment peut-on articuler les types de savoirs présents pour coconstruire? Comment partager et permettre aux parties prenantes de se saisir des résultats? Mais surtout, ils nous amènent à examiner si la recherche collaborative est directement liée à l'innovation sociale à travers une dynamique démocratique.

Evelyne Baillergeau nous expose une analyse qui s'appuie sur un retour d'expérience d'un projet de recherche et d'expérimentation politique visant à renouveler les outils de promotion de la santé dans le champ des « saines habitudes de vie » des adolescents et des enfants – projet baptisé CO-CREATE. L'auteure pose la question de l'articulation entre d'une part la mobilisation des savoirs expérientiels de personnes ayant une connaissance intime des inégalités sociales dans la recherche action, d'autre part l'encouragement à la réflexion systémique sur les forces et processus à l'œuvre dans la reproduction des inégalités sociales. À quel point ces deux ambitions sont-elles compatibles? Afin de répondre à cette question, nous plongeons dans la mise en œuvre de CO-CREATE et des tensions vécues.

Emilie Duvivier et Jérôme Rybinski, respectivement chercheuse et praticien du social, nous parlent du processus de construction du travail de recherche collaborative à partir d'une expérience de recherche sur le sans-abrisme à Lille. L'article revient d'abord sur le phénomène de *décloisonnement* des postures des personnes participants à la recherche – il ne s'agit pas seulement de (re)découvrir l'autre, mais bien

de se redécouvrir au sein du processus. Les auteurs abordent ensuite la place de la recherche collaborative dans un contexte de transformation de l'action publique où l'intervention sociale est convoquée dans le registre de l'efficacité, de la rentabilité et du pragmatisme. La recherche action collaborative est-elle vectrice de transformation sociale ?

Emmanuelle Khoury et son équipe reviennent sur un projet qui se situe à la croisée du travail social, des sciences infirmières et du journalisme, et qui a pour objectif mutuel l'inclusion de voix marginalisées ou peu entendues au sein de l'espace public. Les enjeux sous-jacents sont la visibilisation et la place données aux savoirs d'usage. Est-il possible de favoriser une proximité, un échange entre professionnels et usagers ? C'est à travers le *podcasting* (ou baladodiffusion), vu comme un outil de partage des récits de vie et d'apprentissage mettant la voix des personnes concernées au centre d'un croisement des connaissances, que l'article nous donne des pistes réflexives concernant le potentiel et les défis d'un tel projet collaboratif ainsi que ses effets sur les professionnels.

Cassandra Dermience aborde une réflexion originale et explore comment de nouveaux outils méthodologiques issus de la recherche collaborative peuvent être intégrés dans l'enseignement et permettre de faire émerger d'autres types de savoirs chez les apprenants. Le projet « Patients-Formateurs » existe depuis 2019 et consiste à appliquer les méthodes de la recherche collaborative au sein de la formation des médecins, pour faire émerger d'autres types de savoirs chez les apprenants, les confronter avec les patients pour mieux comprendre les situations, les trajectoires et réalités sociales fort différentes qu'ils vont rencontrer. L'article est une plongée au cœur de la posture professionnelle où s'observe un renouvellement – ou plutôt un déplacement – de l'éthique.

Pierre Artois et Alexandre Dehon proposent un essai sur le développement des recherches collaboratives qui intègrent les méthodologies de *Design Thinking* afin de renforcer les capacités d'innovation et de créativité des intervenants sociaux. Ce retour se fonde sur des expérimentations en cours avec des intervenants des secteurs de l'insertion socioprofessionnelle et du social-santé en Région de Bruxelles-Capitale. Ces professionnels sont confrontés à l'obligation de se réinventer, d'innover, de « faire mieux », d'être plus efficaces, avec comme visée une meilleure compréhension des besoins et des personnes – qui devient pour eux un impératif. En toile de fond de cet essai, les auteurs questionnent la place des professionnels et des usagers au sein des

dispositifs sociaux. Sommes-nous en train de vivre une transformation de nos modèles qui voit l'avènement d'un État d'intervention sociale et culturelle ?

Bibliographie

- Artois, P., Moriau, J., & Wagener, M. (2022). *Décloisonner les savoirs. Retours d'expériences de recherches collaboratives*. Éditions de l'Université libre de Bruxelles [À paraître].
- Burawoy, M. (2009). Pour la sociologie publique. In *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, 121-144.
- Carrel, M. et al. (2017). Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien·ne·s et universitaires. Retours sur la recherche ÉQUIsantÉ au Québec. In *Sociologie et sociétés*, n° 49, 119-142.
- De Robertis, C. et al. (2015). *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*. Presses de l'Ehesp.
- Charmillot M., & Seferdjeli, L. (2002). Démarches compréhensives : la place du terrain dans la construction de l'objet. In M. Saada-Robert, & F. Leutenegger (dir.), *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation*. Bruxelles. De Boeck Supérieur, 187-203.
- Desgagné, S. et al. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation. In *Revue des sciences de l'éducation*, n° 27, 33-64.
- Dewey, J. (2015). *Le public et ses problèmes*. Folio.
- Dewey, J. (2003). *Œuvres philosophiques. Tome 1 – Reconstruction en philosophie*. Gallimard.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford University Press.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel [Trad. J.-M. Ferry & J.-L. Schlegel]*. Fayard.
- Jewsiewicki, B. (2001). Pour un pluralisme épistémologique en sciences sociales. In *Annales. Histoire et Sciences Sociales*, 56(3), 625-641.
- Levin, M. et Greenwood, D. (2002). Pragmatic Action Research and the Struggle to Transform Universities into Learning Communities. In P. Reason, & H. Bradebury (eds.), *Handbook of Action Research*. Sage, 91-113.
- Lewin, K. (1946). Action Research and Minority Problems. In *Journal of Social Issues*, 2(4), 34-46.

- Lieberman, A. (1986). Collaborative Research: Working With, Not Working On. In *Educational Leadership*, 43(5), 29-32.
- Monceau, G., & Soulière, M. (2017). Mener la recherche avec les sujets concernés : comment et pour quels résultats? In *Éducation et socialisation*, n° 45. [Mis en ligne le 1/9/2017, consulté le 24/2/2021]. URL : <http://journals.openedition.org/edso/2525>; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.2525>
- Montandon, C. (2020). Enjeux d'une recherche collaborative : les présupposés épistémologiques et méthodologiques requis dans une analyse des processus de traduction. In *Recherches en éducation*, n° 42. [Mis en ligne le 1/11/2020, consulté le 24/2/2021]. URL : <http://journals.openedition.org/ree/1596>; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.1596>
- Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? In *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.
- Rullac, S. (2018). Recherche action collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique. In *Pensée Plurielle*, n° 48, 37-50.
- Vinatier, I., & Morrisette, J. (2015). Les recherches collaboratives : enjeux et perspectives. In *Carrefours de l'éducation*, n° 39, 137-170.
- Soulet, M.-H. (2016). Le travail social, une activité d'autoconception professionnelle en situation d'incertitude. In *SociologieS [En ligne]*.